

**INS-NIGER**

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INSTITUT  
NATIONAL DE LA  
STATISTIQUE D'AGADEZ

**DANS CE NUMERO :**

Evolution du prix  
du mil 1

Evolution du prix  
du sorgho 2

Evolution du prix  
du riz 2

Evolution du prix  
du maïs 3

Evolution du prix  
du niébé 3

Evolution des prix  
de l'huile de palme, 4  
de la pomme de  
terre et de l'oignon

# Bulletin trimestriel des prix

Période: 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

N° 17

Juillet 2014

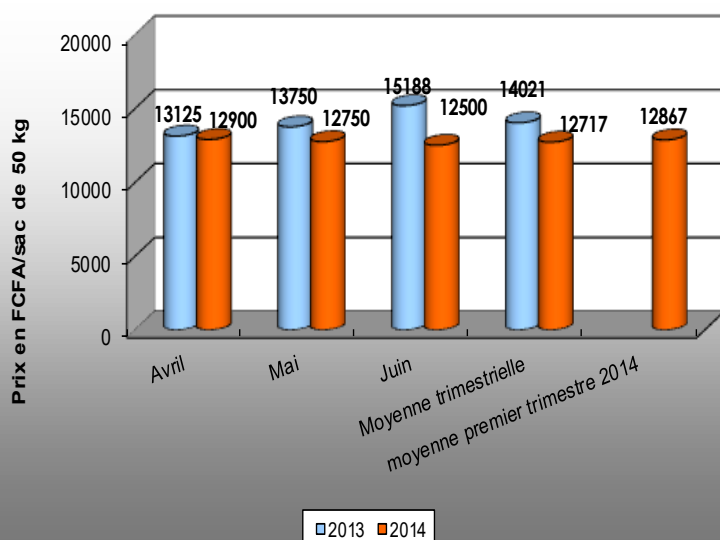
La Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique d'Agadez a le plaisir de vous présenter le numéro 17 du « Bulletin trimestriel des prix ». Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



La situation des prix de céréales et du niébé sur les principaux marchés de la commune d'Agadez au cours du deuxième trimestre de l'année 2014 est caractérisée par une baisse du niveau des prix de mil et du maïs, le prix du riz est resté stable et une hausse du niveau des prix du sorgho et du niébé. Sur la même période, l'huile de palme a enregistré une baisse tandis que la pomme de terre et l'oignon ont enregistré une hausse significative de leur niveau de prix.

Graphique 1 : Évolution des prix du sac de 50 kg de mil

## LE MIL



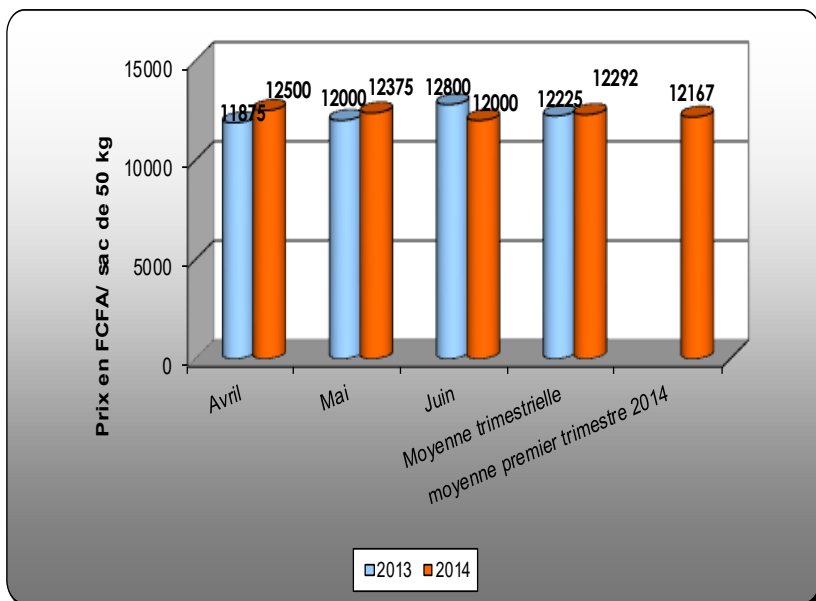
Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 12 717 FCFA en moyenne au deuxième trimestre 2014 contre 12 867 FCFA en moyenne au premier trimestre 2014 soit une baisse de 1,2%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois d'avril (12 900 FCFA) et le plus bas au mois de juin (12 500 FCFA).

En glissement annuel (la moyenne du deuxième trimestre 2014 par rapport à la moyenne du deuxième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 9,3% par rapport au deuxième trimestre 2013.

**Graphique N°2 : : Évolution du prix du sac de 50 kg de sorgho**

**LE SORGHO**



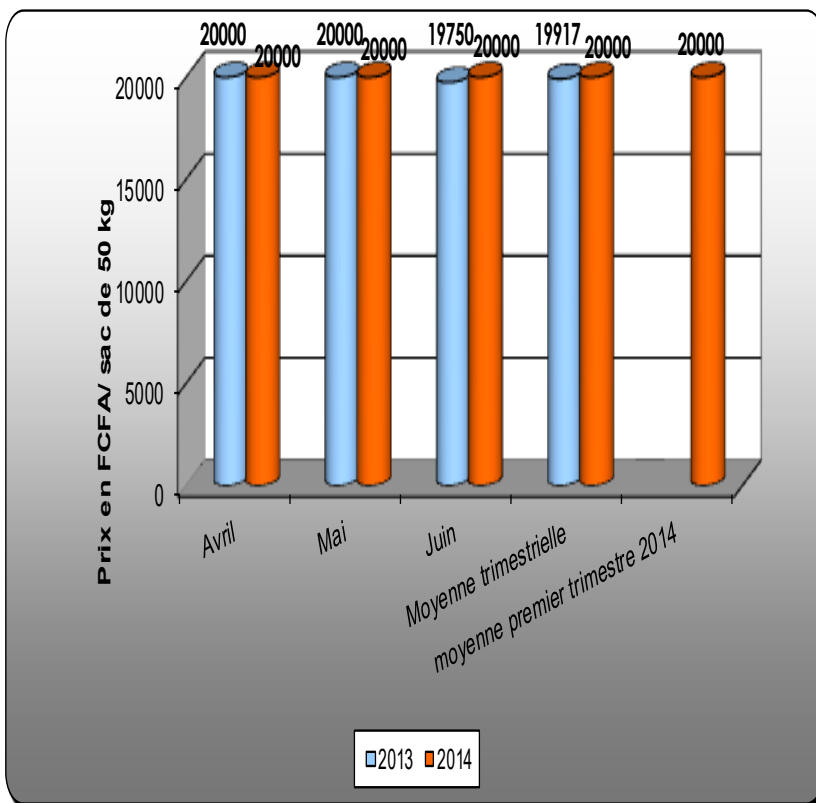
Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une hausse de 1,0% par rapport au trimestre précédent(12 167).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été observé au mois d'avril (12 500)FCFA. En revanche, le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de juin (12 000 FCFA).

En glissement annuel (la moyenne du deuxième trimestre 2014 par rapport à la moyenne du deuxième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en légère hausse de 0,5%.

**Graphique N° 3: Évolution du prix du sac de 50 kg du riz**

**LE RIZ**



Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 20 000 FCFA en moyenne au deuxième trimestre 2014 contre 20 000 FCFA en moyenne au premier trimestre 2014.

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg est resté stable.

En glissement annuel (la moyenne du deuxième trimestre 2014 par rapport à la moyenne du deuxième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en hausse de 0,4%.

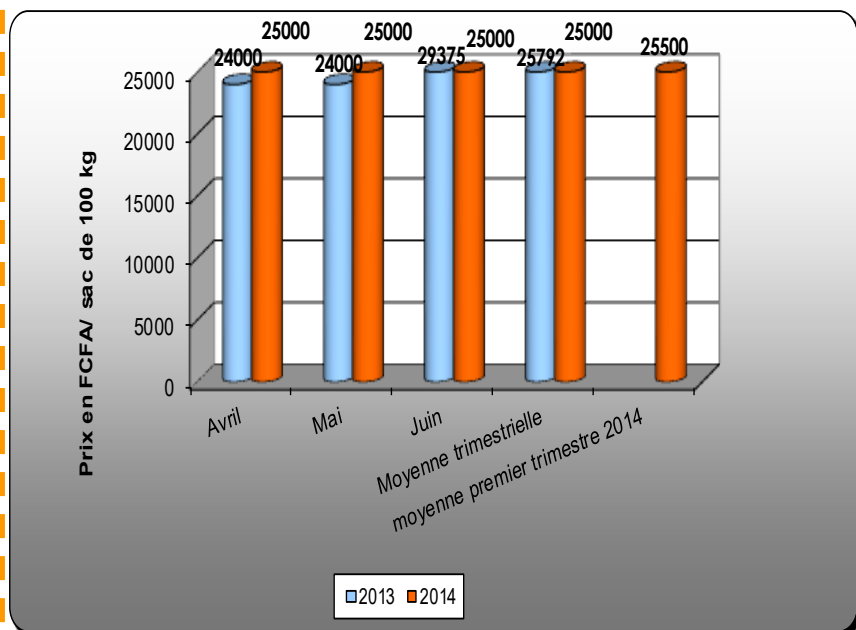
**Graphique N° 4 : Évolution du prix de sac de 100 kg de maïs**

**LE MAIS**

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'établit à 25 000 FCFA en moyenne au deuxième trimestre 2014 contre 25 500 FCFA en moyenne au premier trimestre 2014 soit une baisse de 2,0%.

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 100 kg est resté stable .

En glissement annuel (la moyenne du deuxième trimestre 2014 par rapport à la moyenne du deuxième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse de 3,1%.



**Graphique N° 5 : Évolution du prix de sac de 50 kg de niébé**

**LE NIEBE**

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une hausse significative de 9,4% par rapport au trimestre précédent (18 000 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été observé au mois d'avril (20 100 FCFA) et le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de juin (19 250 FCFA).

En glissement annuel (la moyenne du deuxième trimestre 2014 par rapport à la moyenne du deuxième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 13,6%.

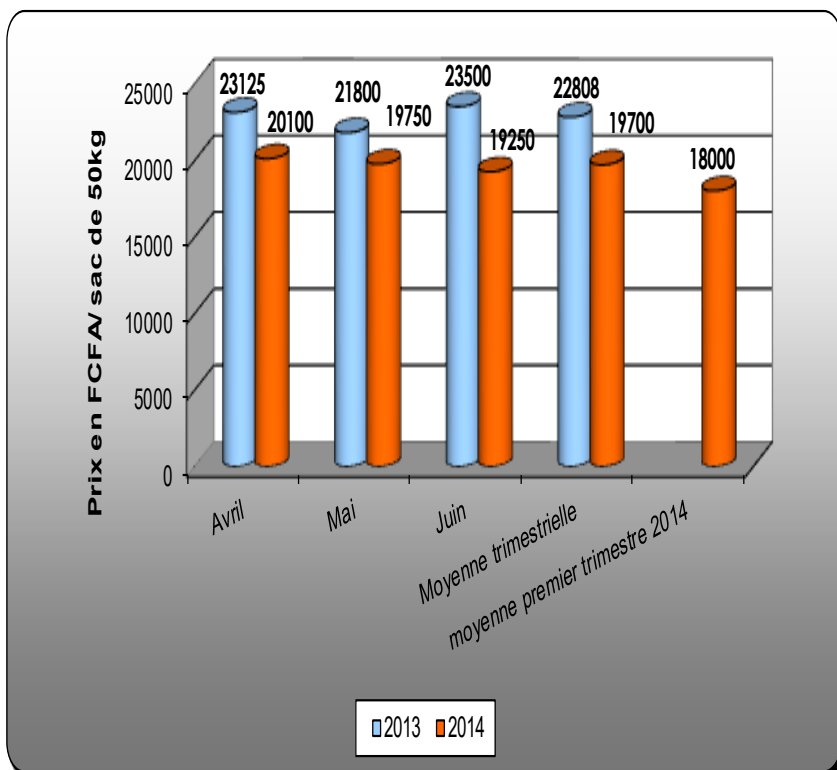


Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Avril	Mai	Juin	Moy 2T14	Moy 1T14	Moy 2T13
Huile de palme	Litre	900	900	900	900	900	907
Pomme de terre	Kg	340	338	450	376	334	346
Oignon	Kg	270	275	300	282	236	254

**L'HUILE DE PALME**

Le prix du litre de l'huile de palme s'établit au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 à 900 FCFA contre 900 FCFA au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit un prix stable.

En glissement annuel (la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 par rapport à la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013) le prix moyen du litre est en baisse de 0,8%.

**LA POMME DE TERRE**

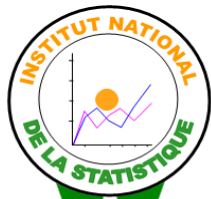
Le prix moyen du kg de la pomme de terre s'établit au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 à 376 FCFA contre 334 FCFA au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit une hausse significative de 12,4%.

En glissement annuel (la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 par rapport à la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013) le prix moyen du Kg est en hausse de 8,7%.

**L'OIGNON**

Le prix moyen du kg de l'oignon s'établit au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 à 282 FCFA contre 236 FCFA au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, soit une hausse significative de 19,4%.

En glissement annuel (la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 par rapport à la moyenne du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013) le prix moyen du Kg est en hausse de 10,8%.

**INS - NIGER**

**Direction Régionale de  
l'Institut National de la  
Statistique d'Agadez**

**Téléphone : 20440914**

**Fax : 20440916**

**E-mail : agadez@ins.ne**

**Objectif et Missions**

La Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique d'Agadez a pour objectif principal de contribuer au suivi et évaluation des actions de développement entreprises au niveau régional en mettant à la disposition des utilisateurs des données fiables et à jour.

**Elle a pour missions :**

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ◇ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ◇ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ◇ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ◇ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ◇ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ◇ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ◇ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.